

QUI SOMMES-NOUS ?

direction
interdépartementale
des routes
Méditerranée

La DIR Méditerranée est l'une des 11 Directions Interdépartementales des Routes Nationales qui constituent les nouveaux services routiers de l'Etat (décret de mars 2006). C'est une direction déconcentrée du ministère de l'Écologie,

de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, qui agit par délégation des préfets de département, et dont l'action au quotidien contribue au développement durable.

Des missions de service public centrées sur un métier : la route

▼ Exploitation du réseau routier national

surveillance du réseau et gestion du trafic, information des usagers, intervention sur événement, viabilité hivernale

▼ Entretien du réseau routier national

des chaussées et de leurs dépendances, des aires de service, des ouvrages d'art (ponts, viaducs, tunnels, murs), des équipements de la route (signalisations, dispositifs de retenue et de surveillance)

▼ Aménagement des routes existantes et construction de nouvelles infrastructures

ingénierie de conception et direction des travaux

Un territoire d'action sur plusieurs départements et régions

Les services techniques et administratifs de la DIR sont répartis sur 38 sites différents dans 9 départements : **Alpes-de-Haute-Provence, Bouches-du-Rhône, Gard, Hautes-Alpes, Hérault, Isère, Lozère, Var et Vaucluse.**

La DIR Méditerranée a son siège à Marseille.

L'activité ingénierie s'appuie sur trois services d'ingénierie routière, implantés à Marseille, Mende et Montpellier ainsi que des centres de travaux situés à proximité des principaux chantiers.

L'activité d'entretien et d'exploitation s'appuie sur trois districts, basés à Gap, Marseille et Nîmes, et sur leurs centres d'entretien et d'intervention répartis sur le réseau routier.

Un centre de gestion de trafic (Marseille) et des postes de contrôle (à Gap, Nîmes et Toulon) assurent la gestion du trafic en temps réel et l'information aux usagers. Ce dispositif fonctionne 24h/24.

UN SERVICE ÉCO-RESPONSABLE

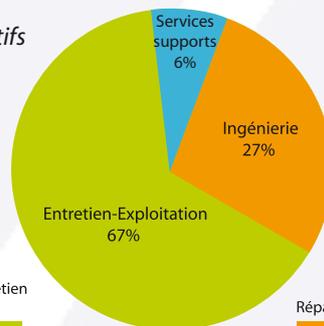
Dès sa création, la DIR s'est engagée dans une démarche d'éco-responsabilité, dans l'esprit de l'action nationale «Etat exemplaire». Les actions suivantes ont été mises en oeuvre en 2008 : établissement du plan de déplacement d'administration ; équipement d'un système de visio-conférence ; mise en place du tri sélectif et du recyclage du papier ; engagement vers un programme de rénovation immobilière visant une haute qualité environnementale.

La DIR mutualise une partie de ses ressources et des services supports de la DRE PACA et des DDE de sa zone d'action.

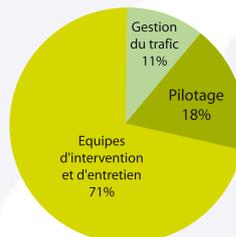
LES MOYENS HUMAINS

En 2008, **608 agents** au service de la route et de ses usagers

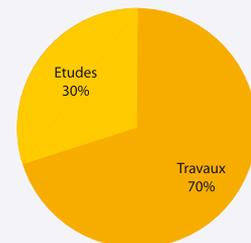
Répartition des effectifs par activité



Répartition des activités d'entretien et d'exploitation



Répartition de l'activité ingénierie



Budget global salaires et fonctionnement en 2008 : **22 millions d'euros**